

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le quatre février à 19 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le vendredi vingt-huit janvier 2022, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 10

Absent excusé : 1

Représenté : BOCQUERAZ Andrée à BOCQUERAZ Nathalie

Votants : 11

Délibération n°20220204-05 : Compte rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation accordée à Mme le Maire par délibération du Conseil Municipal d'Ornon en date du 18 juin 2020 et du 13 octobre 2021,

CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Mme le Maire en vertu de cette délégation,

Le Maire informe le conseil des décisions qu'elle a prise dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes prises par le Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

- ***Décision concernant le marché pour la rénovation de la salle polyvalente et l'extension de la mairie.***

Vu la délibération n°20211013-02 portant délégation temporaire du conseil municipal au Maire pour l'attribution et la signature du marché pour la rénovation de la salle polyvalente et l'extension de la mairie.

Le Maire rend compte au Conseil des entreprises retenues lors de la seconde consultation :

Lot 2-RENOVATION/EXTENSION – MACONNERIE : La société MI SATRA ZA Les Bauches 14 rue de l'Industrie 38640 CLAIX pour un montant de 41 812.30 € HT, soit un montant de 50 174.76 € TTC.

Lot 3-EXTENSION - CHARPENTE BOIS : La société NICOLLET 203 chemin de la Scierie 38740 CHANTEPERIER pour un montant de 50 511.18 € HT, soit un montant de 60 613.43€ TTC.

Lot 5-RENOVATION/EXTENSION - MENUISERIES EXTERIEURES : La société Menuiserie du Val-d'Ainan LD Le Rouillet 38620 SAINT GEOIRE EN VALDAINE pour un montant de 34 390.00€ HT, soit un montant de 41 268.00 € TTC

Lot 6-RENOVATION/EXTENSION - MENUISERIES INTERIEURES : La société Charpente et menuiserie de l'Oisans ZA du fond des Roches 38520 LE BOURG D'OISANS pour un montant de 47 272.50 € HT, soit un montant de 56 727.00 € TTC.

Lot 9-RENOVATION/EXTENSION – ELECTRICITE : La société IDEO 8 rue de Viennois 38520 LE BOURG D'OISANS pour un montant de 26 710.00 € HT, soit un montant de 32 052.00 € TTC

Lot 10-RENOVATION/EXTENSION - PLOMBERIE/SANITAIRES -VENTILATION-CHAUFFAGE : La société ANDROLETY PINEL 631 chemin des Chartreux 38410 VAULNAVEY LE HAUT pour un montant de 35 963.00 € HT, soit un montant de 43 155.60 € TTC

Lot 13-RENOVATION/EXTENSION - CHAPE CIREE QUARTZ : La société CHAPE 38 ZI Sud 2 Ter rue de la Prévachère 38400 SAINT MARTIN D'HERES pour un montant de 15006.00 € HT, soit un montant de 18 007.20€ TTC

- ***TE 38 : Plan de financement global réseau éclairage public***

Vu la délibération n°20200618-01 portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Le Maire informe le conseil avoir approuvé le plan de financement global concernant le réseau d'éclairage public transmis par TE 38.

Le montant des travaux s'élève à 18 857.50 € HT soit 22 629.00 € TTC. La participation de la commune s'élève à 9 519.00 €. Elle précise que le plan de financement définitif sera approuvé par délibération lors d'une prochaine séance du conseil.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**

